

## L'entreprise comme entité politique Un programme de recherche en constitution Séminaire avec Isabelle Ferreras

*notes prises par Héloïse Berkowitz & Hervé Dumez  
i3-CRG École polytechnique CNRS Université Paris-Saclay*

LE 2 OCTOBRE  
2015, ISABELLE  
FERRERAS,  
CHERCHEUR  
QUALIFIÉ AU  
FONDS NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
(BRUXELLES) ET  
PROFESSEUR  
DE SOCIOLOGIE  
À L'UNIVERSITÉ  
CATHOLIQUE  
DE LOUVAIN, A  
PRÉSENTÉ SON  
PROGRAMME  
DE RECHERCHE  
AU CENTRE DE  
SOCIOLOGIE DES  
ORGANISATIONS

**L**'exercice est un peu particulier parce que la recherche en est à un stade très exploratoire. L'enjeu est de présenter le grand cadre général en voie de constitution autour de l'hypothèse de l'entreprise comme entité politique, et de contribuer à formuler une manière d'organiser la recherche sur ce sujet.

Commençons par trois considérations préliminaires. Il est aujourd'hui difficile de parler de l'entreprise, de l'économie, du travail parce que les termes ont très peu à voir avec la réalité actuelle. Tout d'abord, le terme économie vient du grec *oikos-nomos*, les règles de la vie domestique. Il n'y a pas de façon plus inappropriée de parler d'économie puisque le terme originel renvoie à un maître de maison, le patriarche, qui élabore les règles de son domaine et qui participe par ailleurs à la vie politique. Ensuite, le terme de travail (ou *tripalium*, un instrument de torture), relève de la *sub-ordinatio* puisque le salarié, mais aussi le « sous-traitant » est en situation de subordination complète vis-à-vis du donneur d'ordres. Enfin, le terme de service (*servitium*) renvoie quant à lui à l'esclavage. Quand on étudie ces termes, on n'est pas étonné de la confusion générale dans nos sociétés, ni de constater que le domaine de l'économie renvoie à la sphère privée et s'oppose à la sphère publique. Le principe politique d'égalité est en effet totalement étranger à l'économie, à la subordination.

Le programme de recherche proposé consiste à faire l'hypothèse que l'entreprise est une entité politique. Il ne s'agit pas de nier la réalité de l'entreprise mais de reconnaître que voir l'entreprise comme une organisation économique constitue une formidable réduction de ce qu'elle est. La difficulté de cette discussion, c'est que l'entreprise est objet de recherche pour des disciplines et sous-disciplines multiples qui proposent chacune des apports mais fonctionnent trop dans leur spécialité. Il convient donc de construire un champ de controverses et de débats.

Trois moments vont organiser le propos : tout d'abord la présentation du terrain de déploiement du projet démocratique et du concept opérationnel d'espace public ; ensuite la description des différentes dimensions de l'entreprise comme entité politique ; enfin l'annonce de l'agenda scientifique et de l'horizon critique.

## Le terrain du déploiement du projet démocratique

Isabelle Ferreras vient de la sociologie du travail, mais d'une sociologie du travail assez différente de la tradition française. Elle a publié aux Presses de Sciences Po une *Critique politique du travail* (2007) qui défend l'idée que le travail aujourd'hui fait partie des expériences politiques par excellence. Travailler dans une économie de services aujourd'hui consiste à mobiliser nos conceptions du juste et de l'injuste dans le contexte du collectif. Or, la tradition libérale sépare libéralisme politique et libéralisme économique alors que l'actualité de la démocratie se joue pourtant aujourd'hui dans le champ économique. La question devient : pourquoi la démocratie s'arrête-t-elle à certaines frontières ?

Pour répondre à cette question, il faut mobiliser la notion d'espace public : le travail est pris dans l'espace public. C'est le client en tant que tiers qui intervient dans l'espace de travail et qui importe la culture de l'espace public dans cet espace de travail. Bien évidemment, Habermas est ici incontournable. Mais sa conception est substantielle : il identifie des arènes, des lieux, mais ne voit pas que l'entreprise pourrait faire partie de cet espace. Il serait possible d'opposer la démocratie comme technique (en tant qu'obtention d'un accord entre individus) à la démocratie comme projet (une chose qui se déploie, un espace en expansion, toujours en construction, faisant des progrès dans certains domaines et régressant dans d'autres). Ici, il faut revenir à Habermas et son approche de l'intérêt. Il en identifie trois : l'intérêt de contrôle, l'intérêt de connaissance et l'intérêt d'intercompréhension. L'intérêt de connaissance c'est l'émancipation, c'est-à-dire donner à la société la capacité de se comprendre et de s'émanciper, ce qui correspond aux sciences sociales critiques (émanciper signifie cesser de prendre par la main : dans la Rome antique, quand on achète un esclave, on le prend par la main).

La perspective de voir le projet démocratique comme un projet qui se déploie, qui peut connaître des flux et des reflux, dans un espace de la sphère publique en expansion, s'arrime donc à cette épistémologie de l'émancipation.

## L'entreprise comme entité politique

Si l'on adopte la perspective qui vient d'être énoncée, le contexte institutionnel du travail, qui est l'entreprise, fait de cette dernière une institution. L'entreprise n'est pas qu'une organisation qui contrôle, elle constraint, elle est source de violence symbolique, elle peut être lieu d'émancipation. Il faut mobiliser les concepts de Chassagnon (2010) et voir l'entreprise comme fondée sur le pouvoir. L'entreprise est un lieu où s'exprime une certaine autorité. Il y existe un pouvoir *de jure* qui organise les contraintes, et il y a aussi un pouvoir *de facto*, celui de l'accès aux ressources, les complémentarités économiques dans les rapports interfirms par exemple.

On retrouve dans l'entreprise les caractéristiques d'un gouvernement interne et externe (Ferreras refuse le terme gouvernance car elle veut volontairement appliquer les termes de la politique). Les parcelles de pouvoir sont distribuées entre les mains de divers acteurs, certains qui peuvent prendre des décisions, des donneurs d'ordres, et d'autres qui ne peuvent pas. On a là les premiers éléments d'une théorie politique de l'entreprise. Ces éléments n'ont rien d'économique. Ce n'est pas l'économie qui va nous permettre de mettre le doigt sur ce qui fonde l'entreprise. On trouve bien sûr de la rationalité instrumentale, mais il n'y a pas que cela, il y a une rationalité politique, sans laquelle d'ailleurs la première ne fonctionnerait sans doute pas.

## Plan de travail

Si l'on prend cette hypothèse selon laquelle l'entreprise est une entité politique, alors quatre tâches sont à mener.

Premièrement, il faut mobiliser un ensemble de travaux disparates pour identifier les contributions utiles. On peut remonter aux institutionnalistes, à des travaux en droit comme ceux de Morris Cohen (1927) dans l'entre-deux-guerres qui propose l'application de la notion de souveraineté aux entreprises plutôt qu'aux propriétaires. Bien qu'il y ait un droit des sociétés, un droit des contrats, un droit du travail, etc., il n'y a pas de droit de l'entreprise à proprement parler. L'entreprise est une institution essentielle dans la vie sociale, mais qui n'est pas pensée par le droit avec un système de droits et de devoirs appropriés.

Deuxièmement, il faut mener un travail empirique, retourner sur les terrains avec cette hypothèse, afin de construire et documenter ce nouveau cadre, et comprendre les enjeux critiques avec un effet de décalage.

La troisième tâche est celle de l'évaluation : il faut réviser la théorie sociale et démocratique. En Occident, notre héritage intellectuel est fortement marqué par une bi-partition entre le domaine de l'espace public d'un côté, et l'économie de l'autre. Cette compréhension très frustre obscurcit la capacité à concevoir aujourd'hui une théorie sociale adaptée à la réalité de l'entreprise. Quant à la théorie politique de la démocratie, il s'agit de se donner les moyens de prendre réellement au sérieux la place de l'entreprise dans le projet démocratique.

La quatrième tâche est prospective et essaie de s'emparer des enjeux normatifs que la perspective de voir l'entreprise comme une entité politique pose dans le cadre du projet démocratique.

## L'horizon critique

L'hypothèse réouvre une manière de penser. Si vous voyez l'entreprise comme une institution politique, vous la réinsérez dans la réflexion sur la démocratie. Au premier rang des questions posées, il y a celle des rapports avec l'État. Il faut repasser ces questions en revue, les reprendre.

Une innovation institutionnelle marquante en ce qui concerne la capacité des sociétés à se démocratiser s'opère avec le bicamérisme, dont les formes varient de -97 av J.-C. avec la révolte de la Plèbe et l'accord qui est trouvé pour lui donner du pouvoir et partager avec elle le pouvoir anciennement entièrement détenu par les Patriciens, jusqu'à ses formes modernes en Angleterre. Il s'agit d'un compromis entre classes dominantes et classes populaires qui permet de partager le pouvoir. Le cas anglais est un cas très parlant vis-à-vis de l'entreprise : à la Chambre des Lords, ce sont des propriétaires de terres, l'analogie est forte avec les actionnaires. Notre hypothèse met en lumière le fait que l'entreprise aujourd'hui est dirigée comme si l'Angleterre était gouvernée par la seule House of Lords. Il manque les représentants des non-propriétaires. On a les balbutiements de Chambres



*Support de feu d'artifice en forme de chien de chasse (Italie du Nord, XVIII<sup>e</sup> siècle), Nuremberg (4 août 2015)*

législatives avec certains dispositifs existants, qui montrent bien que l'entreprise est une entité politique. Mais on voit bien qu'il existe une palette de choses à inventer.

De même, la citoyenneté est intéressante à étudier. Si travailler, participer aux activités de l'entreprise, est une manière d'avoir une place dans la société, le travail devient un enjeu de citoyenneté. La question du chômage devient un vrai problème démocratique.

La défense du salariat telle qu'on la voit relayée par les syndicats est tout à fait insuffisante. Les syndicats se trompent d'objectifs au sens où il faut déplacer le débat et reconnaître de fait que la vie économique fait partie de la vie politique. Refuser la vie au travail reviendrait à refuser la citoyenneté.

Pour revenir à l'économie, il vaudrait mieux parler d'un espace politique dans lequel on trouve des entités plus ou moins productives.

## DÉBAT

**Question :** *J'adhère à l'idée de rapporter ce qui se passe dans les entreprises à l'espace politique. Mais est-ce que Marx n'a pas dit la même chose ? Mais il semble que vous regardez chaque entreprise prise une à une, comme une entité politique. Les approches critiques ne sont pas aussi corporatistes.*

**Réponse :** Je ne cherche pas à convaincre ou défendre quelque chose que je pourrais faire passer pour clair et ficelé. Mon objet n'est pas de me confronter à Karl Marx. Toute la tradition des sciences sociales critiques s'ancre dans le geste de Marx, mais en même temps on vit dans un monde différent. Il y a pourtant un point important : effectivement, il me paraît essentiel de considérer l'entreprise dans son individualité. Et l'une des tâches à mener consiste à comprendre les différences entre entreprises. Par exemple, il est clair aujourd'hui que les entreprises multinationales posent un problème politique nouveau et que le traiter relève de l'urgence.

**Question :** *J'adhère également au projet. Je le pense très intéressant sur le plan politique. Cela dit, le travail est-il aussi central ? Par contre, du point de vue des sciences sociales, je suis un peu frustré. Je n'ai pas bien compris ce que vous attendiez concrètement sur les plans analytique et empirique. Qu'allez-vous faire concrètement ? Dernière question, j'ai lu votre livre sur le travail. Il m'a paru très centré sur les services et les caissières. Dans ce cas-là, le client est là et ouvre un espace public. Mais dans l'industrie, les collectifs de travail s'envisagent souvent en référence à la famille et cela semble assez différent de ce que vous avez analysé.*

**Réponse :** La stratégie de réduction du temps de travail à gauche a été importante. Si l'on admet l'aliénation par le travail, c'est logique. Si l'on considère le travail comme une citoyenneté, le travail devrait être un lieu d'émancipation. Il est possible que cette position ne soit pas bien comprise. Que suis-je en train de faire ? *Gouverner le capitalisme* (Ferreras, 2012) est une première étape, qui vise à ouvrir le champ des possibles. J'étudie en pratique, avec un étudiant, une entreprise qui va devenir bicamérale. Un de mes articles, co-écrit avec Hélène Landemore (2016), vient de sortir dans *Political Theory* sur l'analogie État et entreprise et toutes les objections que l'on a opposées à cette analogie. Sur le volet empirique on met en place une étude en Belgique de différentes organisations qui sont en « transition démocratique ».

**Question :** *Cette thèse est-elle applicable à toute forme d'entreprise ? Qu'en est-il des entreprises familiales ? Si on se met à l'échelle des PME, quelle distance peut-on vraiment prendre avec l'économie domestique ?*

**Réponse :** C'est une très bonne interrogation. Je vais revenir en même temps à la question sur l'opposition entre services et industrie. J'ai récolté une base de données de 100 000 salariés, de neuf pays occidentaux, qui ont répondu à dix-neuf questions sur la dimension politique de l'entreprise. Le facteur industrie joue très peu. Même quand le client n'est pas là physiquement, il est présent de manière médiée. Plus largement que cela, la présence de tiers sans que des relations de type familial aient pu s'établir (les sous-traitants par exemple) produit cette apparition de l'espace public. Donc l'opposition industrie/services n'est pas très déterminante. En revanche, la taille des entreprises est une variable essentielle. Dans les petites entreprises, il n'y a pas de syndicats qui pourraient politiser les rapports, effectivement. Maintenant, voir l'entreprise familiale comme despotique ne tient pas.

**Question :** *Dans les quatre tâches présentées, quelle est la place de l'entreprise citoyenne ? Dans quelle mesure faut-il prendre en compte les notions qui apparaissent sur le terrain (chez les entreprises) : la corporate citizenship par exemple, qui est une notion très forte. La présentation est très large et hypothétique, donc difficile à discuter. Mais deux questions. Du point de vue des sciences sociales, le caractère neuf et incongru de l'interprétation n'est-il pas un peu exagéré ? Il y a aussi une ambiguïté dans le programme de recherche : s'agit-il de regarder tout ce qui a été fait, et de faire dialoguer les différentes disciplines, ou bien s'agit-il de faire « un pas de côté » qui va générer de nouvelles connaissances ?*

**Réponse :** La notion d'entreprise citoyenne est très intéressante. Sur la rhétorique, c'est très révélateur du fait que les entreprises saisissent qu'il y a un enjeu fondamental à aller dans cette direction. Un des génies du capitalisme, c'est de pouvoir réintégrer la critique. Cette manière de se positionner permet de recréer de la légitimité. Les entreprises jouent un rôle d'acteur politique, notamment au niveau international. On peut faire la critique de la façon dont les entreprises se définissent elles-mêmes. Ce qui obscurcit le label de citoyenneté c'est le gouvernement interne de l'entreprise.

Sur l'autre question, il est possible que le programme soit exagérément présenté comme nouveau. Néanmoins, s'il existe un fond colossal de travaux qui permettent de documenter l'hypothèse, il y a à gagner à organiser la littérature de manière à rendre plus clairs les enseignements que l'on peut tirer de tous ces travaux. Sur quoi porterait le caractère innovant ? Je ne sais pas où seraient les apports les plus originaux.

**Question :** *Est-ce qu'on peut dissocier le projet politique du projet intellectuel ? Comment les entreprises posent-elles la question ? Certaines essaient de traiter cette question de la démocratie. Deuxième question : pourquoi le client est-il si important pour l'analyse ? La présentation commence sur l'économie, alors n'est-ce pas limitatif de prendre comme seul objet l'entreprise ? Quid des entrepreneurs, des relations inter-entreprises, etc. ? Ne faut-il pas faire un travail sur la manière dont le politique et l'entreprise se sont séparés ? Empiriquement, il y a eu interpénétration du public et du privé ; peut-on faire l'impasse là-dessus ? Quel est le lien entre projet intellectuel et projet politique ? On note l'absence flagrante du mot profit, est-ce symptomatique d'une remise en cause de l'idée que ce qui différencierait les entreprises c'est qu'elles sont orientées vers le profit ? Ensuite, le moment où les gens ont le plus discuté l'entreprise comme entité politique c'est surtout historiquement quand elles étaient industrielles. Enfin, deux courants n'ont pas été évoqués : le marxisme et les corporatistes (parmi lesquels il n'y a pas eu seulement des fascistes, mais aussi Durkheim).*

**Réponse :** Je n'ai pas parlé de profit parce que cela me semble une construction qu'il faut examiner. Il ne faut pas fétichiser le profit, comme s'il n'y avait que les entreprises capitalistes qui produisaient du profit. Les biens publics produits par l'État ont des effets sociaux, c'est une forme de profit.



*Au Chien Galant (10 place Saint Didier), Avignon (15 août 2015)*

Je reviens sur cette idée : l'hypothèse de l'entreprise comme entité politique n'a rien de nouveau, j'en suis consciente. Mais sur le lien entre projet intellectuel et politique, je me suis référée à Habermas qui énonce qu'il est impossible de séparer analytique et normatif. Aujourd'hui, on peut poser la question de l'autonomie des travailleurs et leur citoyenneté sans être taxé de marxisme. Un projet démocratique suppose le respect des droits, la participation (avec des expériences comme les SCOP), l'épanouissement personnel. Sur les rapports interfirmes, il devient difficile de séparer la firme et l'interfirme (les sous-traitants sont quasi-intégrés). Cela rejoint ce qui a été dit sur le fait que les mots font problème. On parle de sous-traitants et de donneurs d'ordres, et on est donc ramené à la subordination. Quant à l'évolution de la firme, je pense que tu ne regardes pas assez l'évolution dramatique de la firme, la firme décomposée par la logique du contrat. Il y a une dégradation fondamentale de la firme dans l'espace public.

Tout le problème est de savoir si plus la firme est dissoute, plus elle entre dans l'espace public. Avec quoi cette idée entre-t-elle en tension ? Pourquoi l'entreprise ne peut pas être une entité politique ? Probablement est-ce à chercher du côté de la liberté d'entreprendre ?

**Question :** *Votre approche m'apparaît en réalité comme un complet retournement de Marx. Marx énonce que l'économique, les rapports de production, c'est le fondamental. Et quand on regarde le politique, selon lui, on croit voir du politique, qui est en fait de l'économique. Vous, vous énoncez que lorsqu'on regarde l'économique – l'entreprise, on croit voir de l'économique qui est en réalité du politique. Du coup, le projet de recherche court le même risque que celui de Marx : si on voit de l'économique partout, on passe à côté de la réalité du politique, et si on voit du politique partout, on passe à côté de l'économique. Cela se double d'un risque épistémologique, celui de la circularité. Si on pose l'hypothèse que l'entreprise est une entité politique, il est possible de rassembler des milliers d'articles et de faits confirmant l'hypothèse. Mais on est dans le risque de circularité. Cherche-t-on aussi les faits, articles et livres qui pourraient infirmer l'hypothèse et montrer que l'entreprise est aussi de l'économique ? Seconde remarque. Si l'on en revient à l'espace public de Habermas, la firme est dans cet espace comme problème politique et parce que des acteurs la mettent dans cet espace comme problème. Pour reprendre l'expression de Van Parijs (2002), des acteurs braquent le projecteur sur l'entreprise et lui tendent un micro. Il me semble qu'en abordant l'entreprise comme problème politique et non comme entité politique, on court moins le risque de passer à côté de sa nature complète ■*

## Références

- Chassagnon Virgile (2010) *Jalons pour une théorie de la firme comme entité fondée sur le pouvoir : le gouvernement interne et externe des firmes modernes*, Thèse de doctorat en économie, Lyon, University of Lyon (Department of Economics: LEFI).
- Cohen Morris R. (1927) “Property and sovereignty”, *Cornell Law Review*, vol. 13, n° 1, pp. 8-30.
- Ferreras Isabelle (2007) *Critique politique du travail : travailler à l'heure de la société des services*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Ferreras Isabelle (2012) *Gouverner le capitalisme*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Landemore Hélène & Ferreras Isabelle (2016) “In defense of workplace democracy towards a justification of the firm-state analogy”, *Political Theory*, vol. 44, n° 1, pp. 53-81.
- Van Parijs Philippe (2002) *The spotlight and the microphone. Must business be socially responsible, and can it?*, Working paper n° 92, Louvain, Catholic University of Louvain.